

## Chères collègues, chers collègues,

En ce début d'année scolaire cette lettre de rentrée disciplinaire vient compléter la lettre de rentrée commune qui vous a été adressée par l'ensemble du collège des IA-IPR de l'académie.

Il s'agit ici de mettre l'accent sur l'actualité et les priorités de notre discipline en lien, le cas échéant, avec les dispositifs de formation continue ouverts au plan académique de formation.

### I. L'ACTUALITE DISCIPLINAIRE

#### ➤ **Au collège**

- ↪ Les nouveaux programmes de français entrés en application pour la classe de sixième à la rentrée 2009 sont applicables pour cette année 2010-2011 en classe de cinquième.  
( Voir [BO spécial n°6 du 28 août 2008](#) )
- ↪ La mise en œuvre du socle commun devient indissociable de la validation du palier 3 puisque la session 2011 du diplôme national du brevet inaugure la prise en compte de l'ensemble des compétences du socle.
- ↪ Les nouvelles modalités du diplôme national du brevet présentent la généralisation de l'épreuve orale d'histoire des arts.
- ↪ Langues et cultures de l'antiquité : les nouveaux programmes entrent en application pour la classe de cinquième.  
( Voir [BO n°31 du 27 août 2009](#) )

#### ➤ **Au lycée**

- ↪ La rentrée 2010 est marquée par la mise en place de la réforme du lycée en classe de seconde. En français, les nouveaux programmes de seconde et de première seront applicables à la rentrée 2011.
- ↪ Programmes de la classe de terminale L : *L'Odyssée* d'Homère (chants V à XIII – traduction de Philippe Jaccottet) et *Fin de partie* de Samuel Beckett restent au programme. Deux autres œuvres viennent le compléter :
  - Pour le domaine « Langage verbal et image – littérature et cinéma » : *Tous les matins du monde* de Pascal Quignard et le film d'Alain Corneau.
  - Pour le domaine « Littérature et débats d'idées – Littérature et histoire » : *Mémoires de guerre*, Tome III, « Le salut 1944-1946 » de Charles de Gaulle.  
( Voir [BO n°2 du 2 au 14 janvier 2010](#) )
- ↪ Enseignement d'exploration en classe de seconde :
  - La réforme du lycée permet de proposer en classe de seconde un enseignement d'exploration « littérature et société » dont les contenus, finalités et modalités de mise en œuvre pédagogiques sont précisés au [BO spécial n°4 du 29 avril 2010](#).
  - L'enseignement d'exploration « création et activités artistiques » constitue également une opportunité pour les professeurs de Lettres de s'investir dans ces dispositifs interdisciplinaires.  
( Voir [BO spécial n°4 du 29 avril 2010](#) )
- ↪ Langues et cultures de l'antiquité :
  - L'enseignement d'exploration en classe de seconde introduit par la réforme du lycée met l'accent sur six thèmes choisis dans le programme de langues et cultures de l'antiquité pour le lycée présenté au [BO n°32 du 13 septembre 2007](#).  
( Voir [BO n°30 du 26 août 2010](#) )

- Les programmes de langues et cultures de l'antiquité entrés en vigueur en 2008 et 2009 continuent de s'appliquer.

( Voir BO n°32 du 13 septembre 2007 )

↳ Réforme de la voie technologique :

Le projet de programme pour la première technologique est en consultation jusqu'au 21 octobre 2010. Le projet est téléchargeable à l'adresse

[http://media.eduscol.education.fr/file/consultation/05/6/premiere\\_techno\\_projet\\_prog\\_2010\\_Francais\\_toutes\\_series\\_150056.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/consultation/05/6/premiere_techno_projet_prog_2010_Francais_toutes_series_150056.pdf)

Concernant vos contributions, vous êtes invités à les faire parvenir aux IA-IPR de Lettres ou directement par le biais d'Eduscol, les liens se trouvant en bas de page.

<http://eduscol.education.fr/cid52532/consultation-sur-les-projets-de-programme-du-lycee.html>

↳ Sections de technicien supérieur :

Les objectifs, les contenus d'enseignement et le référentiel des capacités du domaine de la culture générale et de l'expression pour les brevets de technicien supérieur sont définis par l'arrêté du 16 novembre 2006.

Les deux thèmes au programme pour la session 2011 du BTS sont : « Génération(s) » et « Rire : pour quoi faire ? »

( Voir BO n°12 du 15 mars 2010 pour la présentation en annexe de la note de service n°2010-0007 de la problématique et des indications bibliographiques pour chacun des thèmes ).

## II. LES PRIORITES DISCIPLINAIRES

### ➤ **Garantir et enseigner la maîtrise de la langue**

Avec la formulation des compétences du socle commun et plus encore avec la nécessaire validation de toutes les compétences pour l'obtention du diplôme national du brevet, la maîtrise de la langue s'affirme comme un fondement de la citoyenneté. Si les compétences linguistiques et langagières deviennent officiellement, par le biais du socle, un enjeu transdisciplinaire, il n'en demeure pas moins que le cours de français doit être le lieu privilégié des acquisitions.

Les outils de la langue, objets d'étude, sont des outils de lecture et d'expression écrite et orale. S'ils sont à étudier avec soin, ils ne peuvent l'être uniquement pour eux-mêmes mais seulement parce que leur acquisition permet de mieux comprendre et de mieux s'exprimer. C'est pourquoi, l'étude de la langue, même si des séances décrochées sont admises, doit s'inscrire dans une logique de décloisonnement et s'articuler à des activités de lecture et d'expression écrite et orale.

### ➤ **Faire lire**

La littérature, la littérature patrimoniale en particulier, est un vecteur essentiel de références culturelles. Le déroulement chronologique qui structure les apprentissages des élèves au collège et l'accent mis sur l'histoire littéraire au lycée permettent la construction d'une culture humaniste.

En variant les approches et les supports, le cœur de l'enseignement du français réside dans l'éveil au plaisir de lire.

### ➤ **Favoriser la production d'écrits variés**

Les nouveaux programmes du collège définissent une progressivité pour la pratique de l'expression écrite. Ces repères temporels sont autant de jalons à même de structurer l'évolution de l'élève dans son parcours au collège.

L'acte d'écrire, avec exigence et correction, s'acquiert, se construit et se corrige au fil d'activités variées, dans des situations diverses, en apprenant de ses erreurs.

Il est important que les élèves soient amenés à écrire authentiquement, dans le cadre même des séances de cours et non uniquement en situation de devoir. Cela peut prendre des formes multiples : petits exercices d'écriture à contrainte(s), reformulation, synthèse de séance...

### ☞ **Faire de l'oral un domaine à part entière du cours de français**

L'acquisition et l'approfondissement de compétences discursives à l'oral, comme à l'écrit, font l'objet d'activités spécifiques et évaluées.

### ☞ **S'investir dans l'enseignement de l'histoire des arts et les dispositifs interdisciplinaires.**

La perception par l'élève de la cohérence de son parcours scolaire et son investissement pour sa réussite scolaire peuvent largement dépendre des ponts que les enseignants bâtissent entre les disciplines.

Plusieurs dispositifs sont explicitement conçus sur ce principe : l'enseignement de l'histoire des arts au collège comme au lycée, les enseignements d'exploration, les TPE. Mais des projets innovants, adaptés aux contextes d'enseignement, mettent en lumière cette nécessité de créer toujours plus de liens entre les contenus des programmes et les approches pédagogiques.

Les dispositifs d'accompagnement personnalisé des élèves s'inscrivent également dans ces logiques interdisciplinaires et doivent permettre la prise en compte des difficultés et des succès individuels afin de progresser vers la réussite de tous.

### ☞ **Prendre part au développement du numérique à l'école**

Il semble essentiel que le cours de français soit un des leviers par lesquels les élèves puissent être éduqués aux technologies de l'information et de la communication constitutives de leur quotidien.

L'approche scolaire du traitement de texte, des nouveaux modes d'expression écrite, des médias, d'internet en particulier, devrait permettre à chaque élève d'exercer un regard critique, réfléchi sur ces supports.

## **III. LA FORMATION CONTINUE**

Le plan académique de formation propose des modules destinés à favoriser les échanges et à accompagner chaque enseignant dans ses pratiques pédagogiques.

La procédure d'inscription au PAF (uniquement disponible en ligne) a été rappelée dans la lettre de rentrée commune. **INSCRIPTIONS DU 6 au 27 SEPTEMBRE 2010**

Les stages ouverts aux candidatures individuelles en Lettres sont les suivants :

#### **16306 - LET011R Lecture analytique au collège et au lycée - Candidature individuelle**

##### **Objectifs et contenus :**

Encourager une mise en œuvre continue de la lecture analytique du collège au lycée.

Définition de la lecture analytique ; détermination des formes qu'elle peut prendre du collège au lycée ; identification des difficultés pour sa mise en œuvre et propositions pour les surmonter.

#### **16307 - LET012R La liaison 3<sup>ème</sup> /2<sup>de</sup> en langues anciennes - Candidature individuelle**

##### **Objectifs et contenus :**

Mieux faire connaître les acquis et les attentes entre la fin de troisième et le début du lycée ; inciter davantage d'élèves à poursuivre

l'apprentissage du latin et du grec en les rassurant sur les attentes. Comparaison des programmes des deux niveaux traduits en terme de compétences linguistiques et de savoir-faire ; évaluation d'exercices communs ; exemples de séquences de fin et de début d'année.

#### **- 16359 - TRV020R Accueil de primo-arrivants dans un établissement- Candidature individuelle**

##### **Objectifs et contenus :**

Permettre à des enseignants non formés, confrontés à l'arrivée d'élèves primo-arrivants, de faire face à la situation.

Diversité des primo-arrivants : quelques précautions ; quelle aide apporter dès le début ?

Quelles finalités donner à cet accueil ? Échanges d'expériences ; quelques apports théoriques ; constitution d'une trousse de secours.

#### **- 16166 - LET004R Contribution des Lettres dans le B2I- Candidature individuelle**

##### **Objectifs et contenus :**

Favoriser l'intégration des TICE dans l'enseignement des Lettres par sa participation à la validation du B2I. Échange de pratiques : présentation de séances, de chapitres, de scénarios pédagogiques intégrant les TICE dans le cadre du socle commun.

**- 16228 - LET005R L'écriture dans les nouveaux programme de collège - Candidature individuelle**

**Objectifs et contenus :**

Élargir les dispositifs d'écriture selon les préconisations des nouveaux programmes (activités et formes d'écriture).

Définition de l'écriture autonome au collège : l'écriture aboutie ; aspects de l'écriture longue ; rapports entre écriture et travail sur la langue ; questions d'évaluation ; apport des TICE ; échanges de pratiques.

**- 16351 - TRV018R Elèves en difficulté devant la langue française - Candidature individuelle**

**Objectifs et contenus :**

Aider les élèves en grande difficulté dans leur apprentissage de la langue française du collège au lycée professionnel.

Formation à des mises en œuvre didactiques favorables au traitement de la grande difficulté en langue : types d'activités envisageables en lecture, en écriture, à l'oral, en conformité avec les nouveaux programmes de collège et de lycée professionnel.

**- 16485 - LET013R Les TICE dans l'ens. des Lettres au clg - Candidature individuelle**

**Objectifs et contenus :**

Montrer la plus-value pédagogique que le recours aux TICE peut apporter notamment dans les activités d'écriture, l'étude de la langue et le travail lexical.

Échange de pratiques ; présentation de séances de lecture, d'écriture, de réécriture, d'étude de la langue et d'enrichissement lexical ; manipulation.

La formation continue peut, en outre, prendre la forme de formations sur site à la demande des équipes éducatives et sur la base de besoins formulés.

Nous vous adressons tous nos vœux de réussite pédagogique, une année scolaire riche en satisfactions professionnelles.

*Les IA-IPR de Lettres*

*Géraldine CAMY et Jean-François LE VAN*

[geraldine.camy@ac-limoges.fr](mailto:geraldine.camy@ac-limoges.fr)

[hien.le-van@ac-limoges.fr](mailto:hien.le-van@ac-limoges.fr)